



C'EST LA VIE | pour les aidants



© BARCIN / GETTY IMAGES

PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES Quelles résolutions pour l'aidance ?

À la suite d'une consultation nationale menée en décembre 2021, le collectif Je t'Aide a élaboré dix propositions pour les prochaines élections, présidentielle et législatives. Et il n'est pas le seul.

Pour le collectif, cela ne fait aucun doute : l'aidance est une question fondamentalement politique. Partant de ce postulat, il émet dix propositions pour faire avancer les droits des aidants. L'objectif poursuivi est de rendre (enfin) ces derniers visibles en 2022. Espérons que le/la futur(e) président(e) de la République concrétise quelques-unes de ces idées... et pourquoi pas toutes ?

MIEUX ACCOMPAGNER

Parmi les dix revendications, Je t'Aide appelle notamment à former les professionnels au repérage et à l'orientation des aidants, quel que soit leur âge, à augmenter les plans d'aide et à baisser le reste à charge qui leur incombe au quotidien. Le collectif demande également de mieux valoriser les années

d'aidance dans le calcul des droits à la retraite, de réformer le congé de proche aidant, de rendre effectif le droit au répit et de créer un bilan de santé annuel pour les intéressés.

LIVRE BLANC 2022 DE L'AUTONOMIE

La Fondation Jacques Chirac veut elle aussi peser sur la présidentielle, comme en témoigne son *Livre blanc de l'autonomie 2022*. Celui-ci regroupe de nombreuses pistes d'amélioration du quotidien des personnes en situation de handicap. Elle réclame plus largement la création d'un grand ministère d'État de l'Autonomie, "*bien placé dans la hiérarchie des ministères*" pour qu'il puisse réellement peser sur la question du handicap. associationietaide.org

62 %

C'est la part des aidants qui sont actifs, 57 % étant salariés (source : La Compagnie des aidants).

